



PRÉFET DU BAS-RHIN

CABINET DU PRÉFET
bureau de la communication
interministérielle

Strasbourg, le 12 mars 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

PASSEPORT, CARTE NATIONALE D'IDENTITE, Soyez prévoyants

La préfecture du Bas-Rhin rappelle aux usagers les formalités et délais

- Vous envisagez un voyage ?
- Vous allez passer un examen (Brevet, BEP, Baccalauréat, diplôme universitaire, permis de conduire...) ?
-

Alors assurez-vous d'être en possession d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité.

Voici, quelques précautions à prendre pour ne pas être pris au dépourvu.

- ❖ N'attendez pas pour entreprendre vos démarches afin d'obtenir le document qui vous sera nécessaire en temps utile. Les délais d'obtention sont actuellement de 10 jours pour un passeport et de 15 jours pour carte nationale d'identité. Un délai supplémentaire pourra être nécessaire, selon votre destination, afin d'obtenir un visa.
- ❖ Ne vous engagez pas sur une date de départ sans être sûr d'obtenir votre titre de voyage en temps utile.
- ❖ Attention un voyage d'agrément ne sera pas regardé comme justifiant un traitement urgent de votre demande.